

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Allianz Trade

Baromètre Fraude 2026

16 juin 2026
PARIS

52% des ETI et grandes entreprises constatent une hausse des tentatives de fraude lors des 12 derniers mois.

- 60 % des PME et 85 % des ETI et grandes entreprises ont subi au moins une tentative de fraude l'an dernier
- 85 % des entreprises victimes d'une fraude déclarent un préjudice financier
- 76 % des dirigeants estiment que l'IA augmente le risque de fraude
- 57 % des salariés ont observé un ou plusieurs comportements frauduleux au sein de leur entreprise

Dans un environnement économique marqué par la digitalisation des échanges et l'essor de nouvelles technologies, la fraude s'impose désormais comme un risque opérationnel majeur pour les entreprises françaises. [Allianz Trade](#), le leader européen de l'assurance fraude, a interrogé avec Odoxa¹, 1005 Français et 315 dirigeants d'entreprise et directeurs financiers basés en France sur leur exposition, leur ressenti et leurs mesures de prévention face aux risques de fraude.

Une menace qui croît en parallèle de la taille de l'entreprise

Les fraudeurs concentreraient-ils leurs efforts là où les montants potentiellement détournés sont les plus élevés ? Selon l'enquête menée par Allianz Trade, seule 1 entreprise sur 3 déclare avoir été ciblée par une tentative de fraude au cours des 12 derniers mois. Mais l'exposition au risque de fraude semble s'accroître à mesure que la taille des entreprises grandit : 60 % des PME et 85 % des ETI-grandes entreprises ont subi au moins une tentative de fraude l'année dernière. Pire encore, le risque s'accroît : 52 % des ETI et grandes entreprises constatent une hausse des tentatives de fraude sur les douze derniers mois.

« Nous avons interrogé les entreprises ayant subi au moins une tentative de fraude au cours des douze derniers mois afin d'en comprendre la nature. Les résultats montrent très nettement une prédominance des fraudes externes, c'est-à-dire celles opérées par des tiers usurpant une identité (88 %), contre 37 % pour les fraudes internes. Parmi les fraudes externes les plus fréquentes, la fraude au faux fournisseur (42 %) et au faux client (41 %) arrivent largement en tête. Les fraudes internes, quant à elles, recouvrent des réalités variées : abus de confiance (15 %), détournements de fonds (14 %), détournements de marchandises (13 %) ou encore fausses notes de frais (10 %). La multiplication des échanges numériques et l'automatisation croissante des relations commerciales rendent aujourd'hui

¹ Sondage réalisé auprès d'un échantillon de 315 entreprises françaises et de 1 005 Français représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus dont 530 salariés du 22 avril au 4 mai 2026.

ces fraudes plus complexes et plus difficiles à détecter» **déclare Ilan Daian, Responsable Assurance Fraude chez Allianz Trade en France.**

Une efficacité renforcée par l'IA ?

La multiplication des tentatives s'accompagne d'une efficacité accrue des fraudeurs. Dans 40 % des cas, les entreprises concernées indiquent qu'au moins une tentative a abouti à une fraude avérée. Et les conséquences sont loin d'être marginales : 85 % des entreprises victimes déclarent un préjudice financier, dont près d'une sur cinq (19 %) supérieur à 10 000 euros.

Dans un contexte de forte transformation des modes opératoires, l'intelligence artificielle (IA) semble jouer un rôle croissant, par exemple pour aider les fraudeurs à usurper une identité que cela soit par la voix (DeepVoice) ou par l'image (DeepFakes). D'ailleurs, 76 % des dirigeants estiment que l'IA contribue à augmenter le risque de fraude.

« Les fraudeurs se professionnalisent et exploitent les failles, qu'elles soient technologiques ou organisationnelles. Le fait que 4 tentatives sur 10 aboutissent démontre que le risque est devenu concret, mesurable et potentiellement critique pour la trésorerie des entreprises » **ajoute Ilan Daian.**

La menace est croissante, mais les entreprises sont inégalement préparées

Encore une fois, et assez logiquement, le degré de préparation face au risque de fraude diffère selon la taille de l'entreprise : 61 % des TPE se jugent bien préparées, contre 76 % des PME et 92 % des ETI et grandes entreprises.

Parmi les mesures déployées, le principal réflexe consiste à vérifier les coordonnées bancaires (55 %). Il s'agit du seul dispositif majoritairement adopté, mais on est encore loin d'une généralisation, même parmi les grandes entreprises et ETI (63 %). Par ailleurs, 41 % des entreprises rappellent le client ou le fournisseur en cas de modification des coordonnées bancaires et 40 % disposent de procédures de validation renforcée des paiements, comme des doubles signatures. En revanche, les dispositifs plus structurés restent encore minoritaires : 36 % réalisent des procédures de contrôle interne, 30 % foment ou sensibilisent leurs collaborateurs, 23 % utilisent des outils de détection ou de cybersécurité, et seulement 13 % disposent d'un véritable plan d'urgence en cas de tentative de fraude. Plus préoccupant encore, 16 % des entreprises déclarent n'avoir mis en place aucun dispositif spécifique.

D'autre part, la couverture assurantielle reste limitée : seules 30 % des entreprises interrogées sont aujourd'hui assurées contre ce risque. Ce taux atteint 74 % dans les grandes structures, mais reste faible chez les TPE (27 %). Plus révélateur encore, parmi les entreprises ayant déjà subi une tentative de fraude, seules 38 % sont couvertes, signe que même l'exposition directe au risque ne suffit pas toujours à déclencher une assurance spécifique.

Une réalité plus contrastée pour les salariés

Le baromètre met aussi en évidence l'ampleur du phénomène au sein des organisations : 57 % des salariés déclarent avoir déjà observé au moins un comportement frauduleux au sein de leur entreprise. Il peut s'agir d'usages abusifs des ressources de l'entreprise (48 %), de contournements des procédures internes (33 %) ou encore de détournements divers : 25 % pour les stocks ou le matériel, 15 % pour les fausses notes de frais, 11 % pour la manipulation de transactions financières au profit d'un salarié ou de ses proches, et 9 % pour le détournement de données.

Pour autant, contrairement à leurs dirigeants, les salariés se disent majoritairement peu inquiets : 71 % ne redoutent pas d'être confrontés à une fraude dans leur entreprise. De même, plus d'un sur

deux estime que l'intelligence artificielle n'accroît pas le risque de fraude, à rebours des préoccupations exprimées par les dirigeants. Enfin, seuls 14 % jugent leur entreprise « très bien protégée », ce qui souligne un décalage entre leur perception du risque et le niveau réel de protection des organisations.

« Notre baromètre fraude 2026 met en évidence un véritable changement d'échelle, avec des attaques plus fréquentes, plus ciblées et plus crédibles. Face à la menace, les entreprises françaises semblent engagées dans une phase de transition. La prise de conscience progresse, les dispositifs se développent, mais le niveau de préparation demeure encore très inégal. Les grandes entreprises, plus visibles, sont davantage exposées, tandis que les plus petites structures demeurent souvent moins bien protégées, alors même que l'impact financier d'une fraude peut être critique pour leur trésorerie. Dans un contexte marqué par l'accélération des technologies et la professionnalisation des fraudeurs – avec notamment une intelligence artificielle devenue à la fois puissante et accessible – l'enjeu des prochaines années sera de transformer cette prise de conscience en une véritable culture de prévention, intégrée à tous les niveaux de l'entreprise » **indique Laurent Treilhes, Président du Comité Exécutif d'Allianz Trade en France.**

Contact Allianz Trade

Sandra Ciavarella
+33 6 25 15 93 93
sandra.ciavarella@allianz-trade.com

Contacts Verbatee

Jérôme Goaër & Florence Bastien
+33 6 61 61 79 34 / +33 6 61 61 78 55
j.goaer@verbatee.com
f.bastien@verbatee.com

Follow us

<https://www.linkedin.com/company/allianz-trade-france/>
<https://twitter.com/AllianzTradeFR>

A propos d'Allianz Trade

Allianz Trade est le leader mondial de l'assurance-crédit commercial et un spécialiste reconnu dans les domaines de la caution, du recouvrement, du financement structuré et du risque politique. Notre réseau d'intelligence propriétaire repose sur un accès instantané aux données de plus de 289 millions d'entreprises. Nous donnons aux entreprises la confiance nécessaire pour commercer en sécurisant leurs paiements. Nous indemniserons votre entreprise en cas de créance douteuse, mais plus important encore, nous vous aidons à éviter les créances douteuses en premier lieu. Chaque fois que nous fournissons une assurance-crédit ou d'autres solutions financières, notre priorité est la protection prédictive. Mais lorsque l'imprévu survient, notre note de crédit AA signifie que nous disposons des ressources, soutenues par Allianz, pour fournir une indemnisation afin de maintenir votre activité. Basé à Paris, Allianz Trade est présent dans plus de 40 pays avec 5 900 employés. En 2025, notre chiffre d'affaires consolidé était de 4 milliards d'euros et les transactions commerciales mondiales assurées représentaient 1 400 milliards d'euros d'exposition. Pour plus d'informations, rendez-vous sur allianz-trade.fr.

Cautionary note regarding forward-looking statements

The statements contained herein may include prospects, statements of future expectations and other forward-looking statements that are based on management's current views and assumptions and involve known and unknown risks and uncertainties. Actual results, performance or events may differ materially from those expressed or implied in such forward-looking statements. Such deviations may arise due to, without limitation, (I) changes of the general economic conditions and competitive situation, particularly in the Allianz Group's core business and core markets, (II) performance of financial markets (particularly market volatility, liquidity and credit events), (III) frequency and severity of insured loss events, including from natural catastrophes, and the development of loss expenses, (IV) mortality and morbidity levels and trends, (V)

persistence levels, (VI) particularly in the banking business, the extent of credit defaults, (VII) interest rate levels, (VIII) currency exchange rates including the euro/US-dollar exchange rate, (IX) changes in laws and regulations, including tax regulations, (X) the impact of acquisitions, including related integration issues, and reorganization measures, and (XI) general competitive factors, in each case on a local, regional, national and/or global basis. Many of these factors may be more likely to occur, or more pronounced, as a result of terrorist activities and their consequences.